



OFFRE DE SERVICES



Évaluer la sécurité des aménagements

pour l'insertion urbaine des tramways et autres transports guidés

Depuis 2003, la réglementation impose aux Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) de faire évaluer leurs projets de tramways (et autres transports guidés) par un Organisme Qualifié Agréé (OQA) indépendant.

En qualité d'OQA insertion urbaine, le Cerema est en mesure d'évaluer la sécurité des personnes transportées (passagers, conducteurs...) et des tiers (usagers de l'espace public) en interface avec la circulation du tramway.



VOS BESOINS



- > Vous avez un projet de création ou d'extension de ligne de tramway ?
- > Vous cherchez un OQA pour évaluer la sécurité des aménagements de voirie et des espaces publics ?
- > Vous souhaitez réaliser un aménagement qui va impacter une ligne existante (modification substantielle ou non) ?
- > Vous rencontrez des problématiques de sécurité sur votre réseau ?



NOS RÉPONSES SUR-MESURE

CAS DE CRÉATIONS OU EXTENSIONS DE LIGNE

- Évaluation de la sécurité des aménagements de voirie et espaces publics, pour l'insertion urbaine du tramway depuis les études préliminaires jusqu'à la mise en service commerciale
- Par phase réglementaire, élaboration d'un rapport d'évaluation couvrant :
 - conception de l'aménagement
 - fonctionnement des carrefours
 - pertinence et implantation de la signalisation
 - partage de l'espace (notamment avec les modes actifs : piétons, vélos)
 - prise en compte de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

CAS DE LIGNES DE TRAMWAY EN SERVICE

- Évaluation des modifications ou optimisations
 - rapports d'expertise dans le cadre de modifications substantielles
 - avis dans le cadre de modifications non substantielles
- Réalisation de diagnostics ou d'expertises ponctuelles
 - analyse de configurations accidentogènes
 - proposition d'actions pour améliorer le niveau de sécurité ou de service.



NOS ATOUTS

- Un organisme qualifié agréé par l'Etat (OQA) dans le domaine de l'insertion urbaine des tramways
- Une équipe de spécialistes expérimentés (techniciens et cadres de haut niveau) sur les champs aménagement de la voirie, sécurité et insertion urbaine des transports en commun (TC), modes actifs et accessibilité
- Un réseau territorialisé au plus près de vos besoins
- Des collaborations pérennes auprès des collectivités locales et exploitants de TC
- La participation active à l'édition de normes, réglementations et référentiels techniques



ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Prolongement de la troisième ligne de tramway de Saint-Étienne entre la gare de Châteaureux et la rue Bergson avec desserte du stade Geoffroy Guichard

« Le Cerema est intervenu en tant qu'OQA Insertion Urbaine pour le compte de Saint-Étienne Métropole (SEM) sur le projet de prolongement de la 3^e ligne de tramway. Nous sommes très satisfaits de la mission réalisée par le Cerema, qui a fait preuve d'une grande réactivité pour garantir le respect des échéances. L'équipe Cerema a prouvé ses compétences et son professionnalisme dans l'appréciation des diverses situations urbaines, rencontrées sur l'ensemble de la ligne. »

Gilles FILY
Chef de projet - Saint-Étienne Métropole



Modification de deux carrefours à feux situés sur la deuxième ligne du tramway de Montpellier

Dans le cadre de la création de la ZAC Ecoquartier « Le Domaine de Caylus » à Castelnau-le-Lez, le Cerema est intervenu en tant qu'OQA insertion urbaine pour le compte de GGL Aménagement (lotisseur-aménageur). L'évaluation concernait la modification substantielle de deux carrefours situés dans le périmètre de la future ZAC et impactant la ligne 2 du tramway de Montpellier.



Création de la troisième ligne du tramway de Nice entre la Digue des Français et le terminus Saint-Isidore

« Le Cerema a mené, pour la Métropole Nice Côte d'Azur, l'expertise réglementaire de l'insertion urbaine de la ligne 3 de tramway. Dans les conditions habituelles de tension de fin de projet, le Cerema s'est mobilisé à bon escient, apportant tout son savoir-faire à dénouer quelques situations épineuses. Ce positionnement en appui plutôt qu'en censeur a bonifié l'espace public et contribué à anticiper la mise sous exploitation. »

Jacques LE CORRE
Chef de projet - Métropole Nice Côte d'Azur



Etude de sécurité, avant et après aménagement, sur 10 carrefours accidentogènes situés sur des réseaux de tramways de plusieurs villes françaises.

GRAND LYON la métropole **KEOLIS** LYON



Expertise Cerema pour les manoeuvres problématiques de tourne-à-gauche VL / tramways gérées par feux R24 ou R14 sur l'avenue Berthelot à Lyon.

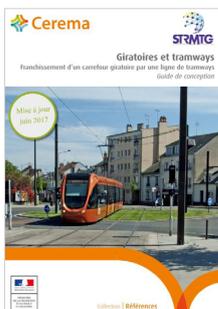
POUR ALLER **PLUS LOIN**



PUBLICATIONS - cerema.fr/editions



**Série de fiches
Cerema STRMTG**
« Insertion urbaine
des transports
collectifs de surface »



**Guide Cerema
STRMTG :**
« Giratoires et
tramways -
Franchissement d'un
carrefour giratoire
par une ligne de
tramways »



**Guide Certu : « Guide
d'aménagement de voirie pour
les transports collectifs »**



RUBRIQUE EN LIGNE

Transports collectifs et intermodalité

<https://www.cerema.fr/fr/activites/mobilites/espace-public-voirie-urbaine/transports-collectifs-intermodalite>

POUR NOUS **CONTACTER**



En pointe en matière de recherche, le Cerema est labellisé institut Carnot depuis février 2020, avec le projet Clim'adapt. L'institut Carnot Clim'adapt aide les entreprises et les collectivités territoriales à opérer leur transition vers une économie sobre en ressources, décarbonée et respectueuse de l'environnement. À travers des prestations de recherche contractuelle bilatérale, le Cerema met au service de ces acteurs de la vie économique l'excellence scientifique de ses chercheurs et experts, dans les six domaines d'activité de l'établissement.

www.cerema.fr/fr/innovation-recherche/institut-carnot-clim-adapt

